

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

Pour Professionnels (administrations, écoles, clubs, commerces)

1. Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent "départ usine". Toutes clauses dérogatoires figurant sur les bons de commande de l'acheteur ne seront acceptées que si elles font l'objet d'une acceptation expresse et écrite de notre part.

2. Sauf stipulation contraire acceptée par l'acheteur, nos prix sont ceux qui figurent dans nos catalogues ou ont été communiqués au client au moyen d'un devis. Nous nous réservons le droit de revoir ces prix jusqu'au moment de la livraison sur la base de l'indice de prix à la consommation selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Prix de base X nouvel indice}}{\text{Indice de départ}}$$

3. Les délais de livraison sont indiqués avec le maximum de précision, sans cependant entraîner un engagement de notre part. L'acheteur ne pourra annuler la commande ou refuser la réception ou le paiement des marchandises, ni réclamer un dédommagement quelconque pour pareil retard d'exécution.

4. Une fois passée, une commande ne peut être révoquée, ni modifiée par l'acheteur sans notre accord écrit. Le contrat ne pourra être annulé, si les marchandises sont déjà en cours de fabrication ou expédiées.

5. L'expédition des marchandises se fait aux risques et périls de l'acheteur, même lorsque la livraison s'effectue Franco destination. En cas d'avaries, il appartient à celui-ci de faire les réserves utiles auprès des transporteurs. Si le mode de transport n'est pas expressément indiqué par l'acheteur, l'expédition se fera à notre choix. Toutes les livraisons se font au rez-de-chaussée, derrière la porte d'entrée et sans escaliers. Tout autre endroit, les frais occasionnés seront facturés en supplément.

6. Chaque livraison et/ou montage est à considérer comme une transaction séparée, c'est-à-dire que les réclamations se rapportant à une prestation déterminée restent sans influence sur les prestations antérieures ou futures. Pour être valables, les réclamations doivent nous parvenir endéans les 8 jours de la date de livraison.

7. Le retour des marchandises ne peut s'effectuer qu'avec notre accord préalable.

8. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables endéans les 8 jours date de facture. L'acheteur ne peut déroger unilatéralement au délai de paiement fixé, imputer ou déduire des frais, sous quelque forme que ce soit.

9. La propriété des marchandises livrées par nous ou par les usines que nous représentons ne sera transférée à l'acheteur qu'après paiement complet. En cas de non-paiement, même en cas de faillite, de concordat, de liquidation, etc., nous conservons le droit de reprendre les marchandises, sans qu'aucune intervention légale ne soit requise sans préjudice au droit d'exiger un dédommagement pour une perte éventuelle.

10. À partir du jour d'échéance, le montant global de la facture produira d'office et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 1 % par mois jusqu'au jour de paiement effectif. En outre, si le paiement n'a pas lieu au plus tard après le premier rappel, le montant de la facture sera augmenté, sans préjudice des intérêts conventionnels, de 10 % avec un minimum de 250 € à titre d'indemnité forfaitaire et de clause pénale. Les frais encourus pour encaissement seront à charge de l'acheteur.

11. Les illustrations et descriptifs des produits sont donnés à titre indicatif. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications mineures aux articles.

12. Seuls les tribunaux d'ARLON pour le marché belge ou LUXEMBOURG pour le marché luxembourgeois seront compétents pour trancher les litiges.

Pour consommateurs privés

1. Les présentes conditions générales régissent de manière exclusive nos relations avec l'acheteur. Toutes clauses ou mentions dérogatoires figurant sur le bon de commande de l'acheteur ne seront acceptées que si elles font l'objet d'une acceptation expresse et écrite de notre part.

2. Sauf stipulation contraire acceptée par l'acheteur, nos prix sont ceux qui figurent dans nos catalogues ou ont été communiqués à l'acheteur au moyen d'un devis. Nous nous réservons le droit de revoir ces prix jusqu'au moment de la livraison sur la base de l'indice de prix à la consommation selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Prix de base X nouvel indice}}{\text{Indice de départ}}$$

3. Le délai de livraison des produits est communiqué à l'acheteur à titre indicatif. La livraison sera en tout état de causes effectuée dans un délai de 30 jours après la conclusion du contrat. Dans l'hypothèse où le délai de 30 jours susvisé n'était pas respecté, un délai supplémentaire adapté aux circonstances nous sera accordé pour effectuer la livraison des produits. À défaut de livraison dans ledit délai supplémentaire, l'acheteur aura le droit de mettre fin au contrat. Le cas échéant, l'acheteur sera remboursé des sommes payées en application du contrat dans un délai de 30 jours après réception des produits qu'il aura retournés.

4. L'acheteur peut se rétracter du contrat dans un délai de 14 jours à compter du jour de livraison des produits sans pénalité et sans motif soit en utilisant le formulaire de rétractation disponible sur notre site soit en nous adressant une déclaration claire en ce sens par e-mail ou par télécopie. La charge de la preuve concernant l'exercice du droit de rétractation aux conditions susmentionnées incombe à l'acheteur. Les cas échéant, l'acheteur renvoie les produits à ses frais et à ses risques et périls. Il est conseillé à l'acheteur de renvoyer les articles par recommandé. Les produits doivent être intacts et ne peuvent en aucun cas avoir été utilisés ni endommagés. Tous les produits seront consciencieusement vérifiés dès réception. En cas de rétractation, l'acheteur sera remboursé des sommes payées en application du contrat dans un délai de 30 jours après réception des produits qu'il aura retournés.

5. Nous assurons gratuitement la garantie de nos produits pour tout défaut de conformité pendant un délai de deux ans à compter de la livraison du produit. Tout défaut de conformité devra nous être notifié par écrit dans un délai de 8 jours à compter de sa découverte par l'acheteur.

6. Toutes les livraisons se font au rez-de-chaussée, derrière la porte d'entrée et sans escaliers. Pour toute livraison qui s'effectuerait à un autre endroit, nous nous réservons le droit de facturer des frais supplémentaires à l'acheteur.

7. Chaque livraison et/ou montage est à considérer comme une transaction séparée, c'est-à-dire que les réclamations se rapportant à une prestation déterminée restent sans influence sur les prestations antérieures ou futures. Pour être valables, les réclamations doivent nous parvenir endéans les 8 jours de la date de livraison.

8. Sauf stipulation contraire, nos factures sont payables endéans les 8 jours date de facture. L'acheteur ne peut déroger unilatéralement au délai de paiement fixé, imputer ou déduire des frais, sous quelque forme que ce soit.

9. La propriété des marchandises livrées par nous ou par les usines que nous représentons ne sera transférée à l'acheteur qu'après paiement complet. En cas de non-paiement, même en cas de faillite, de concordat, de liquidation, etc., nous conservons le droit de reprendre les marchandises, sans qu'aucune intervention légale ne soit requise sans préjudice au droit d'exiger un dédommagement pour une perte éventuelle. Toutefois, les risques relatifs aux produits sont transférés à l'acheteur dès livraison desdits produits à l'acheteur.

10. À partir du jour d'échéance, le montant global de la facture produira d'office et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 1 % par mois jusqu'au jour de paiement effectif. En outre, si le paiement n'a pas lieu au plus tard après le premier rappel, le montant de la facture sera augmenté, sans préjudice des intérêts conventionnels, de 10 % avec un minimum de 250 € à titre d'indemnité forfaitaire et de clause pénale. Les frais encourus pour encaissement seront à charge de l'acheteur. Les sommes à rembourser à l'acheteur en exécution des articles 3 et 4 des conditions générales seront augmentées des mêmes intérêts dans l'hypothèse où nous resterions en défaut de rembourser les sommes dues après un premier rappel de la part de l'acheteur suivant l'échéance du délai contractuel de 30 jours.

11. Les illustrations et descriptifs des produits sont donnés à titre indicatif. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications mineures aux articles.

12. Seuls les tribunaux d'ARLON pour le marché belge ou LUXEMBOURG pour le marché luxembourgeois seront compétents pour trancher les litiges.